



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

*Saint-Denis, le*      **28 DEC. 2021**

**Arrêté n° 2676**

portant renouvellement et nomination des membres  
du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

**LE PREFET DE LA REUNION**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

**VU** le Code du travail,

**VU** la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et notamment ses articles 24 et 25;

**VU** la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

**VU** le décret n° 2014-1055 du 16 septembre 2014 modifié relatif aux missions, à la composition et au fonctionnement du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP),

**VU** le décret n° 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques, notamment son article 10 ;

**VU** le décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives, et notamment son article 15 ;

**VU** le courrier du 27 octobre 2021 de la Présidente du Conseil régional portant désignation de ses représentants au CREFOP,

- VU** le courrier du Président du Conseil départemental en date du 2 décembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne de la Rectrice de région académique en date du 15 décembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne de la Directrice de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités (DEETS) en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne du Directeur de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) en date du 6 décembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne du Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts (DAAF) en date du 30 novembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne du Directeur de la mer sud Océan Indien (DMSOI) en date du 6 décembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne du Chef de corps commandant le régiment du service militaire adapté de La Réunion en date du 27 novembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne du Directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion (SPIP) en date du 14 décembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne du Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) en date du 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants au CREFOP,
- VU** la nomination en ligne en date 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations professionnelles d'employeurs (CPME) représentatives au plan national et interprofessionnel,
- VU** la nomination en ligne en date 30 novembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations professionnelles d'employeurs (MEDEF) représentatives au plan national et interprofessionnel,
- VU** le courriel en date 15 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations professionnelles d'employeurs (U2P) représentatives au plan national et interprofessionnel,
- VU** le courriel en date 29 novembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations syndicales de salariés (CFTC) représentatives au plan national et interprofessionnel,

**VU** la nomination en ligne en date 16 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations syndicales de salariés (CFE-CGC) représentatives au plan national et interprofessionnel,

**VU** le courrier en date 8 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations syndicales de salariés (CGTR) représentatives au plan national et interprofessionnel,

**VU** le courriel en date 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations syndicales de salariés (CGT-FO) représentatives au plan national et interprofessionnel,

**VU** le courriel en date de 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée les organisations professionnelles d'employeurs représentatives au plan national et multi-professionnel (UDES),

**VU** le courrier en date de 14 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée les organisations professionnelles d'employeurs représentatives au plan national et multi-professionnel (FESAC),

**VU** la nomination en ligne de la Fédération des particuliers employeurs (FEPEM) en date du 30 novembre 2021 portant désignation de ses représentants au titre des organisation professionnelles d'employeurs représentatives au plan national et interprofessionnel

**VU** le courriel en date du 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations syndicales de salariés intéressées (UNSA),

**VU** le courriel en date du 16 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations syndicales de salariés intéressées (FSU),

**VU** la nomination en ligne en date du 14 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opérée par les organisations syndicales de salariés intéressées (Solidaires),

**VU** la nomination en ligne en date du 9 décembre 2021 portant désignation de ses représentants par l'Université de La Réunion au titre du regroupement des établissements supérieurs, opérateur de l'emploi et de la formation cité à l'article R.6123-1-8 du code du travail,

**VU** la nomination en ligne en date du 30 novembre 2021 portant désignation de ses représentants par Pôle Emploi Réunion, opérateur de l'emploi et de la formation cité à l'article R.6123-1-8 du code du travail,

**VU** la nomination en ligne en date du 6 décembre 2021 portant désignation de ses représentants par Cap Emploi, opérateur de l'emploi et de la formation cité à l'article R.6123-1-8 du code du travail

**VU** la nomination en ligne en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021 portant désignation de ses représentants par l'Association régionale des missions locales (ARML) de La Réunion,

opérateur de l'emploi et de la formation cité à l'article R.6123-1-8 du code du travail,

**VU** la nomination en ligne en date du 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants par le Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'observatoire régional de l'emploi et de la formation - RPC, opérateur de l'emploi et de la formation cité à l'article R.6123-1-8 du code du travail,

**VU** la nomination en ligne en date du 29 novembre 2021 portant désignation de ses représentants par l'office national d'information des enseignements et des professions, (ONISEP) opérateur de l'emploi et de la formation cité à l'article R.6123-1-8 du code du travail

**VU** la nomination en ligne en date du 14 décembre 2021 portant désignation de ses représentants par l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM), opérateur de l'emploi et de la formation cité à l'article R.6123-1-8 du code du travail,

**VU** la nomination en ligne en date du 14 décembre 2021 portant désignation de ses représentants par le Conseil économique, social et environnemental (CESER) de La Réunion,

**VU** le courriel en date du 16 décembre 2021 portant désignation de ses représentants par l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH),

**VU** la nomination en ligne en date du 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC),

**VU** la nomination en ligne en date du 7 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opéré par la Chambre d'agriculture de La Réunion,

**VU** le courriel en date du 3 décembre 2021 portant désignation de ses représentants, opéré par la Chambre des métiers et de l'artisanat de La Réunion (CMAR),

Sur propositions du secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) et de la Directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS),

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) est renouvelé au sein de la région de La Réunion,

**ARTICLE 2 :** La composition du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) de la région de La Réunion, présidé conjointement par le Préfet de région ou son représentant, d'une part, et la présidente du Conseil régional de la région de La Réunion ou son représentant d'autre part, est la suivante :

1. Sept représentants de la région désignés par le Conseil régional :

**Titulaires**

Madame Karine NABENESA  
Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT  
Madame Patricia PROFIL  
Madame Céline SITOUZE  
Monsieur Patrice BOULEVARD  
Monsieur Jean-Bernard MARATCHIA  
Monsieur Frédéric MAILLOT

**Suppléants**

Madame Lorraine NATIVEL  
Madame Régine CHANE-HONG  
Madame Anne CHANE-KAYE-BONE TAVEL  
Madame Nadine GIRONCEL-DAMOUR  
Monsieur Fabrice HOAREAU  
Monsieur Axel VIENNE  
Monsieur Patrick LEBRETON

Le président du Conseil départemental ou son représentant :

**Titulaire**

Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY

**Suppléant**

Madame Adèle ODON

2. Huit représentants de l'État

a) Le recteur de région académique ou son représentant, et ses suppléants ;

**Titulaire**

Monsieur Laurent BRAULT

**Suppléants**

Monsieur Jimmy LEGROS  
Monsieur Patrick GRANDSIRE

b) La directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) ou son représentant et ses suppléants ;

**Titulaire**

Madame Damienne VERGUIN

**Suppléants**

Monsieur Sylvain LIAUME  
Madame Isabelle ALLIOT-MICHOUX

c) Le directeur de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) ou son représentant et son suppléant ;

**Titulaire**

Monsieur Manuel BERTHOU

**Suppléant**

Monsieur Nicolas VOUILLON

d) Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) ou son représentant et son suppléant ;

**Titulaire**

Monsieur Pascal AUGIER

**Suppléant**

Monsieur Vincent BENNET

e) Le chef de corps commandant le régiment du service militaire adapté (RSMA-R)

**Titulaire**

LCL DE LA TOUSCHE

**Suppléant**

CBA BRUNIER

f) Le directeur de la Mer sud Océan Indien (DMSOI) et son suppléant ;

**Titulaire**

Monsieur Régis BROUCKE

**Suppléant**

Madame Sophie PITON

g) Le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et son suppléant ;

**Titulaire**

Monsieur Yannick MASSARD

**Suppléant**

Madame Karine BERNAUD-AVRIL

h) Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) ou son représentant et son suppléant ;

**Titulaire**

Madame Severine CATHALA

**Suppléant**

Monsieur Cédric DILMAN

3. Onze représentants des organisations syndicales de salariés sur proposition de leur organisation respective :

a) au titre de la CFTC

**Titulaire**

Monsieur Mohammed PATEL

**Suppléant**

Monsieur Joël GRONDIN

b) au titre de la CFDT

**Titulaires**

En cours de désignation

**Suppléants**

En cours de désignation

c) au titre de la CFE-CGC

**Titulaire**

Madame Christine JANNOT

**Suppléant**

Madame Nicole FEHOKO

d) au titre de la CGTR

**Titulaires**

Monsieur Loïc Pierre DESIREE

Monsieur Jacques BHUGON

**Suppléants**

Monsieur Georges CARO

Monsieur Cédric VAXELAIRE

Monsieur Jean Denis MOUNIAMA

e) au titre de la CGT-FO

**Titulaire**

Monsieur Ruddy Alexandre PAYET

**Suppléant**

Monsieur Armand TIA HING

f) au titre de la FSU

**Titulaire**

Monsieur Charles LOPIN

**Suppléant**

Monsieur Jérôme PAYET

g) au titre de l'UNSA

**Titulaire**

Madame Elise DINNAT

**Suppléant**

Monsieur Philippe BENARD

h) au titre de Solidaires

**Titulaire**

Monsieur Pascal VALIAMIN

**Suppléant**

Monsieur Bruno APORCHAT

4. Onze représentants des organisations professionnelles d'employeurs ainsi que chacun des trois réseaux consulaires, sur proposition de leur organisation respective :

- a) Au titre de la CPME  
**Titulaire**  
Monsieur Pascal PLANTE
- Suppléants**  
Madame Marie-Claire FORTUNE  
Monsieur Teddy JAMOIS
- b) Au titre du MEDEF  
**Titulaire**  
Madame Florence DEL BEL BELLUZ
- Suppléants**  
Monsieur Patrick SERVEAUX  
Madame Caroline KLEIN
- c) Au titre de l'U2P  
**Titulaire**  
Monsieur Didier MAZEAU
- Suppléant**  
A pourvoir
- d) Au titre de la FEPEM  
**Titulaire**  
Monsieur Yanice MERLO
- Suppléant**  
Madame Anne-Sophie DECHET
- e) Au titre de l'UDES  
**Titulaire**  
Madame Nathalie GAUTRON
- Suppléant**  
Madame Jocelyne GUICHARD
- f) Au titre de la CGPER  
**Titulaire**  
En cours de désignation
- Suppléant**  
En cours de désignation
- g) Au titre de la FDSEA  
**Titulaire**  
En cours de désignation
- Suppléant**  
En cours de désignation
- h) Au titre de la FESAC  
**Titulaire**  
Monsieur Jérôme GALABERT
- Suppléant**  
A pourvoir
- i) Au titre de la Chambre de commerce et d'industrie  
**Titulaire**  
En cours de désignation
- Suppléant**  
En cours de désignation
- j) Au titre de la Chambre d'agriculture  
**Titulaire**  
Madame Nadine GRONDIN
- Suppléant**  
Madame Adeline JARD
- k) Au titre de la Chambre des métiers et de l'artisanat  
**Titulaire**  
Madame Marie-Pierre LAFOSSE-RIVIERE
- Suppléant**  
Madame Aurélie DIJOUX-VANDENESSE

5. Onze représentants des principaux opérateurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles dans la région, dont :

- a) un représentant du regroupement d'établissements d'enseignement supérieurs (Université de La Réunion) constitué en application des dispositions combinées de l'article L. 718-2 et du 2° de l'article L. 718-3 du code de l'éducation et son suppléant

**Titulaire**

*Madame Katia ANGUE*

**Suppléant**

*Monsieur Jerome GARGODY*

- b) la directrice régionale de Pôle emploi, ou son représentant et son suppléant

**Titulaire**

*Madame Angélique GOODALL*

**Suppléant**

*Madame Astrid COMBEMOREL*

- c) le délégué régional de l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH), ou son représentant dûment désigné et son suppléant

**Titulaire**

*Madame Laurence ALSATE MONTAGNE*

**Suppléant**

*Madame Marie COLLARD*

- d) le représentant régional des Cap emploi, ou son représentant dûment désigné, et son suppléant

**Titulaire**

*Madame Katia GRONDIN*

**Suppléant**

*Monsieur Jean-Charles LE BLEVEC*

- e) le directeur de la commission paritaire interprofessionnelle régionale ou son représentant dûment désigné et son suppléant

**Titulaire**

*En cours de désignation*

**Suppléant**

*En cours de désignation*

- f) le président de l'association régionale des missions locales (ARML), ou son représentant dûment désigné et son suppléant

**Titulaire**

*Monsieur Jacques LOWINSKY*

**Suppléant**

*Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA*

- g) le délégué en région de l'association pour l'emploi des cadres (APEC) mentionné au L. 6111-6, ou son représentant dûment désigné et son suppléant

**Titulaire**

*Monsieur Philippe LOISEAU*

**Suppléant**

*Monsieur David DUQUESNE*

- h) le directeur du centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et observatoire régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CARIF-OREF) ou son représentant dûment désigné et son suppléant

**Titulaire**

*Monsieur David RIVIERE*

**Suppléant**

*Monsieur Olivier DEBRAY*

- i) le directeur régional de l'office national d'information des enseignements et des professions (ONISEP) ou son représentant dûment désigné et son suppléant

**Titulaire**

Monsieur Michel MULLER

**Suppléant**

Madame Véronique CHAMPIGNY

- j) le président du conseil économique, social et environnemental régional de La Réunion (CESER) et son suppléant

**Titulaire**

Monsieur Philippe DOKI-THONON

**Suppléant**

Monsieur Yves ZOOGONES

- k) le délégué régional de l'agence outre-mer pour la mobilité (LADOM) et son suppléant

**Titulaire**

Monsieur Alexandre IMHOFF

**Suppléant**

Madame Géraldine MEDOR

**ARTICLE 3 :** La composition du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) de la région de La Réunion est complétée par la liste suivante, au titre de la catégorie des opérateurs :

- a) Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

**Titulaire**

En cours de désignation

**Suppléant**

En cours de désignation

- b) Cité des métiers

**Titulaire**

En cours de désignation

**Suppléant**

En cours de désignation

- c) Organisations représentatives des organismes de formation

**Titulaire**

En cours de désignation

**Suppléant**

En cours de désignation

**ARTICLE 4 :** La vice-présidence du CREFOP est assurée conjointement par un représentant des organisations syndicales de salariés désignés par les représentants de chaque organisation présente au CREFOP et représentatives au plan national et interprofessionnel et par un représentant des organisations professionnelles d'employeurs désignés par les représentants de chaque organisation présente au CREFOP et représentatives au plan national et interprofessionnel.

**ARTICLE 5 :** Les suppléants peuvent assister avec les titulaires aux séances du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Ils ne délibèrent qu'en l'absence des membres titulaires.

**ARTICLE 6 :** Les membres du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles sont nommés pour une durée de trois ans.

Toute vacance ou perte de la qualité au titre de laquelle ils ont été désignés donne lieu à remplacement pour la durée du mandat restant à courir.

**ARTICLE 7** : L'arrêté préfectoral n°1738 en date du 13 septembre 2018 portant renouvellement et nomination des membres du CREFOP pour la région de La Réunion et l'arrêté préfectoral n°350 en date du 3 mars 2021 portant modification de l'arrêté n°1738 sont abrogés.

**ARTICLE 8** : Le secrétaire régional pour les affaires régionales et la directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région La Réunion.



Jacques BILLANT